

## Ordre du jour

Présents : Hervé, Philippe, Françoise, Isabelle, Bernard, Monique, Agnès, Esterina, Claude  
Excusés : Jacques, Didier, Christophe

### 1. **Compte-rendu de la réunion du lundi 30 octobre avec les représentants de la police municipale.**

*Cette réunion organisée à la demande de Saintes à Vélo, s'est tenue dans les locaux de la police municipale lundi 30 octobre à 10h30. Son objet principal était l'application de la convention de rétrocession des vélos trouvés par les services municipaux à l'association. Elle s'est déroulée en présence de Émilie Braconnier (service culture), Catherine Bertelotti (mobilité urbaine), M. Stéphane Hénon (police municipale), Jacques Briquet et Christophe Pinson (Saintes à Vélo).*

#### **1) Points divers :**

- *Création d'un zébra devant le local,*
- *Réparation des fuites constatées dans la toiture du local,*
- *Réaménagement de l'éclairage au néon dans le local,*
- *Installation de toilettes sèches derrière le local.*

*Concernant tous ces points, Mme Braconnier indique que la demande a été transmise aux services techniques de la ville. La création du zébra et la pose de toilettes sèches nécessitent également l'avis de l'élue concernée, Mme Cheminade.*

#### **2) Installation d'une enseigne sous forme d'un vélo fixé au mur extérieur du local.**

*Cette demande n'a pas encore été transmise aux services techniques. Mme Braconnier souhaite que nous réalisions et lui transmettions un photomontage représentatif de l'enseigne pour appuyer notre demande.*

#### **3) Organisation de l'opération « Cyclistes brillez ! » les 9 et 10 novembre.**

*M. Henon indique qu'il fera son possible pour que 3 policiers municipaux participent à l'opération. Celle-ci se déroulera le jeudi 9 novembre de 17h30 à 19 h place Bassompierre et le vendredi 10 novembre aux mêmes heures au rond-point cours National / cours Lemercier / cours Reverseau.*

*M Henon nous conseille de prévenir le cabinet d'avocats faisant l'angle cours Lemercier / Cours Reverseau de l'installation le 10 novembre du tivoli de l'association sur le trottoir devant leur immeuble, et de profiter de ces opérations pour promouvoir le gravage antivol.*

*Il semble y avoir un malentendu concernant l'emplacement du tivoli : sur le schéma donné à Mme Braconnier pour la demande d'autorisation d'utilisation de l'espace public, l'emplacement correspond au trottoir d'en face : Jacques Briquet se propose de clarifier cette question.*

#### **4) Mise en application de la convention entre la ville et SAV concernant la cession de vélos trouvés.**

*M Henon indique qu'à partir du 1er janvier 2018, la police municipale reprendra la gestion des objets trouvés. Il apporte les précisions suivantes :*

- *Les vélos seront inventoriés par la police municipale, qui tentera de retrouver leurs propriétaires via les déclarations de vol en sa possession,*
- *Les vélos trouvés depuis plus d'un an et non restitués doivent être examinés par les domaines, qui leur attribuent ou non une valeur marchande,*
- *Les vélos ayant une valeur marchande font l'objet d'une vente par lots par les domaines, l'association pouvant s'en porter acquéreuse,*
- *Les vélos n'ayant pas de valeur marchande font l'objet d'un procès-verbal de destruction. Ils peuvent être cédés à une association caritative (ce terme restant à définir précisément.)*

*Le respect de cette procédure permet d'éviter des situations juridiquement délicates. Si la police municipale cède un vélo à l'association avant son expertise par les domaines, et que l'acquéreur final a un accident, la responsabilité de la municipalité et de l'association seraient engagées. De même s'il s'agit d'un vélo volé reconnu plus tard dans la rue par son propriétaire.*

***M Henon nous demande de le recontacter après le 1er janvier pour refaire un point sur le sujet.*** *A l'issue de la réunion, Mme Bertelotti s'est enquisse du fonctionnement de l'association et de l'atelier de réparation, et l'existence de points dangereux pour la circulation des cyclistes sont évoqués.*

## **2. Enseigne sur le mur du local (suite)**

Agnès a repris contact avec Sophie Pinier responsable de ce dossier. Elle avait envoyé l'autorisation cet été...pas de traces, donc elle vient de renvoyer l'autorisation et l'arrêté nous permettant de poser le vélo comme proposé sur le montage photo. Nous décidons de la poser nous-mêmes.

## **3. CYCLISTES BRILLEZ à la gare, le 21 novembre**

Agnès avait rendez-vous mercredi 8 novembre à 16h suite à mail + tél avec Monsieur Sandy Beausse et sa collègue Sylvia DUBOY, pour autorisation.

Accord donné pour une table, à l'intérieur côté porte fixe (à droite) ou à l'extérieur à droite de la porte automatique.

A noter que c'est un bus qui assure la ligne Saintes-Saujon-Royan pendant que la ligne est en réparation, et qu'il s'arrête devant la gare, le transport des vélos est autorisé dans la soute à bagages.

Consignes :

- en arrivant, nous signaler à l'accueil
- pas de vélo de "démonstration" autorisé
- uniquement table, infos et matériel à distribuer

Photos bienvenues, les faire passer à Monsieur Beausse

À noter : l'action est gratuite pour cette fois, ce n'est pas acquis, les choses peuvent évoluer à tout moment. Monsieur Beausse espère pouvoir installer des goulottes à Saintes, il est preneur d'idées d'installation. Il souhaite avoir un retour sur le ressenti des usagers concernant la gare.

#### **4. Réunion FACELS du 03 novembre**

Bernard et Agnès nous ont représenté à cette 2ème réunion animée par Jean Yves Boiffiers, président et animateur du collectif. 20 personnes présentes. Accord de 26 associations signataires de la lettre proposée, à destination de M. le Maire.

Cette lettre, après réflexion, est approuvée. Elle sera expédiée à l'édile sans tarder. Copie à Mme la s/s Préfète, S.O. sera informé.

Une discussion s'engage au sujet de l'article de S.O. (18-10-17), précisant la réflexion de Jérôme Carbonnel, directeur du service "animation et développement " de la ville de Saintes. Ses propos sont considérés comme "langue de bois", bien éloignés des sujets de fonds qui animent notre collectif. Un délai est envisagé, sans date précise, en attente d'une réponse espérée de Mr le Maire, car actuellement, la préparation et le salon du livre (30 - 11 au 3-12) mobilisent les énergies. Une autre réunion devrait être fixée au cours de la première quinzaine de Décembre pour faire le point et envisager la suite à donner.

#### **5. Vélo école avec le SAMIE**

Ce « Service d'aide aux mineurs étrangés isolés » dépendant de l'Aide Sociale à l'enfance a adhéré à notre association. 8 jeunes de 17 ans qui savent faire du vélo, viendront. Rappel des dates : concernant les jeunes inexpérimentés : les mercredis 15, 22 et 29 novembre et 6 décembre si nécessaire et les samedis 25 novembre, 2 et 9 décembre.

La séance du 18 se déroulera sur le parking et servira à évaluer les niveaux puis nous ferons des parcours vers la gare ou Super U, en deux groupes.

Les bénévoles sont Jean, Agnès, Françoise, Isabelle, Esterina. Hervé à l'atelier. Nous ferons appel à d'autres bénévoles pour mieux encadrer les groupes lors des sorties en ville.

#### **6. Marquage**

A Chaniers le samedi 2 décembre au matin, 10h devant la salle des fête, marquage antivol et vérification des éclairages et distribution de gilets jaunes.

A Cognac, le dimanche 3 décembre au matin, 9h30 devant les halles du marché, avec l'association Vélod'vie. Nous apporterons notre matériel et demanderons 3 euros par marquage à l'association. Libre à elle de faire payer le prix qu'elle désire aux cyclistes.

Les volontaires sont : Jean, Hervé, Claude pour le samedi

Dimanche : Claude, Françoise, Jean

#### **7. Les petits tours de SAV**

Prochaine sortie, en novembre en direction de SAINT SAUVANT – CHANIERES

Nous sommes attendus à 15h à St Sauvant pour la visite de la distillerie MERLET, donc départ à 14h précises du parking de l'abbaye donc rendez-vous sur ce parking à 13h45. A Saint Sauvant, nous serons accueillis par Dominique B. qui nous fera aussi visiter le village. (Nous étions 10 à ce petit tour).

## 8. Préparation de la soirée film aventure

Françoise nous présente des expériences de voyage à vélo toutes plus intéressantes les unes que les autres. Il faudrait que nous allions voir sur Internet les extraits de film pour mieux choisir. Elle évoque notamment Philippe Lautridou qu'elle a trouvé « authentique », le couple de « Tand'unrêve » ainsi que le voyage de J. P. Saillens (malvoyants). Elle indique aussi Benjamin Valverde à voir sur Transboréale.fr. Nous mettrons à nouveau ce point à l'ordre du jour en décembre, car il faut choisir une date rapidement.

## 9. Outillage de l'atelier : bilan et projets d'achat (Ce point est reporté à la prochaine réunion)

- En pièces jointes, la liste des gros outillages et la liste des petits outillages
- Dévoileur,de,roues,commandé
- Éclairage au-dessus de l'établi à installer

## 10. Divers

- Dossier demande de subventions 2018, envoyé à la mairie
- Formulaire de changement de bureau envoyé à la Sous-Préfecture
- Hervé veut rencontrer la SNCF, il va nous proposer un mail après notre action à la gare
- Bernard propose de prendre contact avec notre député, il lui a déjà écrit et se demande s'il ne faut pas que l'association donne son avis sur le changement de sens de circulation en ville
- Inciter à remplir le questionnaire pour le Baromètre des Villes Cyclables, au moment du bilan nous pourrions réfléchir à une action de communication ou de revendication
- Comment faire avancer le dossier des toilettes sèches, on pourrait écrire un mail à l'élue aux associations : Mme Cheminade

**Ces nombreux points divers maltraités en fin de réunion quand tout le monde était fatigué, méritent bien d'être mieux traités la prochaine fois.**

Fin de la séance à 21h30

Prochaine réunion le vendredi 8 décembre

Monique Turpin et Esterina Carpenito